

## Ngounié/Mouila/Maternité/Après deux premières grossesses gémellaires

### Elle donne naissance à des triplés à 25 ans

F.N.

Mouila/Gabon

*Avec ses sept enfants aujourd'hui, dont les trois nouveau-nés (une fillette et deux petits garçons), Laurelle Ibinga estime être une femme comblée par Dieu.*

LAURELLE Ibinga, une jeune compatriote de 25 ans, a donné naissance à des triplés - une fillette et deux petits garçons -, le mercredi 22 février dernier, à la maternité du Centre hospitalier régional de Mouila, le chef-lieu de la province de la Ngounié. A la grande satisfaction du personnel en service ce jour-là, tant il aura réussi avec succès à aider la jeune femme à mettre au monde ses trois nouveaux bouts de chou, tous bien portants d'ailleurs.

Dans l'ordre de la surve-



Photo : F.N.

Laurelle Ibinga, encore sur son lit d'hôpital, se dit comblée.

nue des nouveau-nés, c'est la fillette, avec 2,450 kilogrammes - le même poids que le second -, qui a vu le jour en premier. Le troisième enfant, lui, pesait 2,560 kilogrammes, soit un peu plus de 100 grammes que ses deux devanciers. Ces triplés viennent s'ajou-

ter aux quatre autres enfants, nés auparavant de deux grossesses gémellaires. Ce qui fait en tout, sept bambins dont il va falloir s'occuper. D'autant que, non seulement le père n'a pas un emploi stable, mais encore, la jeune mère est elle-même au chômage.

Laurelle Ibinga témoigne que dans ses derniers instants, elle éprouvait beaucoup de mal pour marcher, tellement la grossesse semblait être portée par ses cuisses. « Parfois, je faisais tout sur place. Sinon, ce n'est pas la première fois que je fais des jumeaux. J'ai en ai

déjà eu deux fois de suite et voici, aujourd'hui, ce sont des triplés », a-t-elle indiqué. Remerciant Dieu de lui avoir donné tous ces enfants au moment où, à travers le monde, nombreuses sont les personnes qui aimeraient entendre les cris, ne serait-ce que d'un seul

nourrisson, dans leurs maisons.

« Mes enfants vont m'aider un jour, bien que je ne travaille pas. Le Tout-Puissant va aussi les aider pour qu'ils soient au service de la nation », a-t-elle déclaré, toute heureuse devant ses triplés endormis.



Photo : F.N.

Les trois bébés dont il va falloir s'occuper désormais.

## Mouila-Ndendé

### Yves Fernand Manfoumbi dans les exploitations agricoles du sud



Photo : F.N.

Réunion avec les exploitants agricoles à Ndendé.



Photo : F.N.

Une phase de la visite du ministre Manfoumbi dans les exploitations.

F.N.

Mouila/Gabon

LE ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, chargé de la mise en œuvre du Programme Graine, Yves Fernand Manfoumbi, qu'accompagnait le gouverneur de la province de la Ngounié, Benjamin Nzioug, a effectué, le week-end dernier, dans la province de la Ngounié, une visite d'inspection de l'évolution des activités du secteur agricole. Celle-ci a débuté par le site de Mboukou, abritant la nouvelle usine d'huile de palme de la société Palm Olam, près de Mouila. Le membre du gouvernement y a été accueilli par les responsables de cette société, qui lui ont

fait faire le tour du propriétaire. Ils lui ont expliqué le niveau d'avancement des travaux de réalisation de cette future usine de production d'huile de palme. Histoire, en fait, de préparer l'arrivée prochaine du chef de l'Etat, pour l'inauguration de cette structure.

Aussi, dans ses explications, le directeur des qualités, hygiène, sécurité et environnement (QHSE), André Tuo, a-t-il exposé au ministre les différents chaînes et circuits de production, allant de la raffinerie à la grande cuve où sera gardé le produit brut. A chaque étape, sont rappelées aux travailleurs les notions de sécurité qui leur sont exigées.

A l'issue de la visite, Yves Fernand Manfoumbi s'est



Photo : F.N.

La future usine de production d'huile de palme à Ndendé.

dit satisfait de la qualité du travail réalisé par les techniciens en quelques mois, alors que le projet de l'huile de palme n'a été lancé que récemment.

Dans les sites de Nanga et Fera, dans le département de la Dola (Ndendé), qui

abritent des exploitations de palmier à huile, le ministre de l'Agriculture a fait une escale pour rencontrer les délégués du personnel, en présence des responsables de la Société de transformation agricole et de développement rural (So-

trader). Ces derniers ont alors exprimé au membre du gouvernement leur mécontentement, du fait du non-respect des mesures de sécurité sur les différents sites. Concrètement, les exploitants agricoles réclament d'être pourvus en bottes, gants, imperméables et autres équipements de terrain nécessaires à leurs activités.

De même qu'ils dénoncent le fait qu'ils ne soient immatriculés ni à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), ni à la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs).

En réponse, le ministre Manfoumbi a demandé à ses interlocuteurs d'être patients. « Nous sommes là pour vous accompagner », leur a-t-il dit. Ajoutant que

le responsable de l'entreprise mettra tout en œuvre afin que des solutions idoines, allant dans le sens de l'amélioration de leurs conditions de travail, soient trouvées.

Néanmoins, il a tenu à rappeler aux délégués du personnel qu'ils sont propriétaires de leurs plantations, et qu'ils devraient donc se comporter comme tels.

« Il faut établir un dialogue social et de gestion pour garantir un cadre idéal aux travailleurs. Je pense que toutes les conditions sont réunies pour que le responsable des ressources humaines s'active pleinement », a aussi conseillé le ministre de l'Agriculture aux responsables de la Sotrader, en quittant les lieux.